

RAPPORT DE GESTION DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

8 AOÛT 2018

Le présent rapport de gestion contient des informations sur la performance et la situation financière de Supérieur Plus Corp. (« Supérieur » ou la « Société ») au 30 juin 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, ainsi que des déclarations prospectives concernant les périodes ultérieures. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 8 août 2018. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Supérieur et les notes annexes au 30 juin 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Supérieur ci-joints ont été préparés par la direction de Supérieur et relèvent de sa responsabilité. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Supérieur au 30 juin 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives et des hypothèses. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives » pour obtenir de plus amples renseignements.

Aperçu de Supérieur

Supérieur est une société qui exerce diverses activités. Elle détient 99,9 % de Supérieur Plus SEC (« Supérieur SEC »), une société en commandite formée par Superior General Partner Inc. (« Supérieur commandité »), à titre de commandité, et par Supérieur, à titre de commanditaire. Supérieur détient la totalité des actions de Supérieur commandité, et Supérieur commandité détient 0,1 % de Supérieur SEC. Les flux de trésorerie de Supérieur dépendent uniquement des résultats de Supérieur SEC et proviennent de l'affectation du revenu de Supérieur SEC à Supérieur sous forme d'attributions de la société en commandite.

Supérieur, en tant que propriétaire de Supérieur SEC et de Supérieur commandité, exploite deux secteurs opérationnels : le secteur Distribution d'énergie, qui comprend les activités de distribution de propane au Canada et les activités de distribution de propane aux États-Unis, et le secteur Produits chimiques spécialisés, qui produit et distribue du chlorate de sodium, du chloralcali et du chlorite de sodium.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités : les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant et après les coûts de transaction et autres coûts, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») lié aux activités d'exploitation et le BAIIA ajusté. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non conformes aux PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente.

Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Déclarations prospectives

Certains renseignements contenus dans les présentes sont de nature prospective, au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives englobent notamment des déclarations sur les objectifs, les stratégies commerciales visant la réalisation de ces objectifs, les résultats financiers prévus (y compris ceux liés à la gestion du risque), les conditions économiques ou celles du marché et les perspectives de Supérieur, de Supérieur SEC et de leurs activités ou les concernant. En général, on identifie ces déclarations à l'emploi du futur et de mots comme « anticiper », « croire », « continuer », « estimer », « prévoir », « planifier », « projeter », « futur », « perspectives », « prévisions », « peut-être », « devrait », « stratégie », « cibler » ou d'autres mots analogues suggérant des résultats futurs.

Les déclarations prospectives incluses dans le présent document comprennent de l'information portant sur la situation financière future, les perspectives consolidées pour l'entreprise et par secteur, le BAIIA lié aux activités d'exploitation prévu, le BAIIA ajusté prévu, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action prévus, les ratios de levier financier et le remboursement de la dette prévus, les prévisions en matière de coûts d'exploitation, la stratégie et les objectifs de l'entreprise, les plans et les programmes de mise en valeur, les projets d'expansion et les structures de coûts ainsi que les autres projets d'amélioration, les marges sur les produits et les volumes de ventes prévus, les conditions du marché au Canada et aux États-Unis, les améliorations continues ayant trait aux gains d'efficacité opérationnelle et aux initiatives au chapitre des ventes et du marketing du secteur Distribution d'énergie, les synergies qui devraient découler d'acquisitions, les conditions économiques futures, les taux de change futurs, l'exposition à ces taux et le bénéfice supplémentaire lié à ces taux, les conditions météorologiques futures, les prévisions relativement à la conjoncture mondiale, la stratégie en matière de transactions de Supérieur et le risque associé à cette stratégie, l'incidence de certaines couvertures sur le bénéfice et les flux de trésorerie déclarés futurs, les prix et les coûts des marchandises, l'incidence des contrats de marchandises, la demande de propane, de mazout et de produits similaires, la demande de produits chimiques, dont le chlorate de sodium et le chloralcali, l'incidence des améliorations opérationnelles et technologiques, les coûts et les avantages prévus au titre des plans de mise à niveau des systèmes de l'entreprise, le fonds de roulement futur, les lois et la réglementation gouvernementale prévues et leur incidence attendue sur les coûts liés à la conformité à ces lois et à cette réglementation, les prévisions relatives à l'issue des réclamations juridiques et contractuelles existantes et potentielles, la capacité de Supérieur à obtenir du financement à des conditions acceptables, la durée de vie prévue des installations et les déclarations en ce qui a trait aux besoins de Supérieur et de Supérieur SEC relativement au fonds de roulement net et aux dépenses d'investissement.

Les déclarations prospectives sont fournies à des fins d'information au sujet des attentes et des plans de la direction pour l'avenir et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives du présent rapport se fondent sur différentes hypothèses et prévisions qui, selon Supérieur, sont raisonnables compte tenu des circonstances. Rien ne garantit que ces hypothèses et ces prévisions se vérifieront. Celles-ci s'appuient sur l'information actuellement disponible pour Supérieur, y compris des renseignements provenant d'analystes indépendants du secteur et d'autres sources externes, et sur le rendement historique des activités de Supérieur. Ces hypothèses comprennent la performance financière anticipée, les tendances commerciales et économiques actuelles, le montant des dividendes futurs versés par Supérieur, les perspectives d'affaires, l'utilisation de l'assiette fiscale, l'évolution de la réglementation, les devises, les taux de change et les taux d'intérêt, les prix futurs des marchandises dans le secteur pétrolier et gazier, les niveaux d'activité futurs de forage pétrolier, les données sur les transactions boursières, les estimations de coûts, la capacité de Supérieur à obtenir du financement à des conditions acceptables, les hypothèses présentées à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, et, conformément à l'objectif ambitieux Evolution 2020, comprennent également la réalisation et l'intégration d'acquisitions contribuant de 200 M\$ à 250 M\$ environ au BAIIA annuel (y compris les synergies), une croissance interne du BAIIA annuel d'environ 3 % à 5 % pour chacun des secteurs, la reprise soutenue et attendue des ventes de chloralcali dans le secteur des Produits chimiques spécialisés, aucun dessaisissement ou changement important dans l'orientation stratégique des activités. Les déclarations prospectives sont également soumises aux risques et aux incertitudes énoncés ci-après.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, sur le plan tant général que spécifique. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient erronées, puisque bon nombre de facteurs importants échappent au contrôle de Supérieur, la performance ou les résultats financiers réels de Supérieur ou de Supérieur SEC pourraient différer considérablement des estimations et des prévisions avancées, exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent une mauvaise évaluation de la valeur lors d'acquisitions, l'augmentation des frais liés au service de la dette, la perte de membres clés du personnel, les fluctuations des devises et des taux de change, une couverture d'assurance inadéquate, un passif d'impôt en trésorerie, le risque de contrepartie, la conformité avec les lois et règlements relatifs à l'environnement, la baisse de la demande des clients, le risque d'exploitation associé aux installations de Supérieur, les cas fortuits, les questions liées aux relations de travail, la capacité de Supérieur à avoir accès à des sources externes de capitaux d'emprunt et de capitaux propres et les risques identifiés i) dans le présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur », et ii) dans la plus récente notice annuelle de Supérieur. La liste d'hypothèses, de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive.

Avant de s'appuyer sur les déclarations prospectives de Supérieur afin de prendre des décisions au sujet de Supérieur, les investisseurs, ou toute autre personne, devraient considérer avec soin les facteurs énoncés précédemment, d'autres incertitudes et des événements potentiels. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document, et, sauf si la loi l'exige, ni Supérieur ni Supérieur SEC n'entend les mettre à jour ou les réviser pour refléter une nouvelle information, ultérieure ou autre. Pour les raisons mentionnées précédemment, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

APERÇU FINANCIER

Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	2018	2017	2018	2017
Produits	483,1	474,9	1 358,0	1 150,6
Marge brute	159,7	138,0	448,9	363,7
BAIIA lié aux activités d'exploitation ¹	49,7	41,2	208,3	160,2
Produits tirés de Canwest ²	–	2,8	–	9,0
Frais d'exploitation et d'administration du siège social	(5,0)	(2,0)	(11,0)	(7,4)
Profits réalisés sur les contrats de couverture de change	(1,9)	(1,7)	(1,9)	(2,3)
BAIIA ajusté ¹	42,8	40,3	195,4	159,5
Charges d'intérêts	(11,4)	(11,2)	(24,5)	(19,9)
Charge d'impôt sur le résultat en trésorerie	(2,1)	(1,6)	(3,5)	(2,8)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant les coûts de transaction et autres coûts ¹	29,3	27,5	167,4	136,8
Coûts de transaction et autres coûts ³	(9,0)	(7,4)	(16,4)	(8,9)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ¹	20,3	20,1	151,0	127,9
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, de base ^{1, 3}	0,21 \$	0,19 \$	1,17 \$	0,96 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, dilués ^{1, 3, 4}	0,21 \$	0,19 \$	1,17 \$	0,94 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, de base ^{1, 3}	0,14 \$	0,14 \$	1,06 \$	0,90 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, dilués ^{1, 3, 4}	0,14 \$	0,14 \$	1,06 \$	0,88 \$
Dividendes versés par action	0,18 \$	0,18 \$	0,36 \$	0,36 \$

¹⁾ Le BAIIA lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

²⁾ À compter du 1^{er} mars 2017 et jusqu'à la date de clôture de l'acquisition, soit le 27 septembre 2017, Supérieur avait droit aux avantages conférés par les produits tirés de Canwest. À compter de 2018, le BAIIA lié aux activités d'exploitation comprend le résultat de Canwest.

³⁾ Les coûts de transaction et autres coûts des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 sont liés aux activités d'acquisition ainsi qu'à l'intégration d'acquisitions. Se reporter à la rubrique « Coûts de transaction et autres coûts » pour en savoir davantage.

⁴⁾ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 142,8 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 (142,8 millions au 30 juin 2017). Le nombre moyen pondéré d'actions dilutives en circulation est de 142,8 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 (148,6 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017).

Information financière comparable présentée selon les PCGR

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	2018	2017	2018	2017
Résultat net (perte nette)	11,4 \$	(1,6) \$	58,7 \$	51,6 \$
Résultat net (perte nette) par action, de base	0,08	(0,01)	0,41	0,36
Résultat net (perte nette) par action, dilué(e)	0,08	(0,01)	0,41	0,35
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant impôt sur le résultat et intérêts versés	180,5 \$	51,4 \$	258,3 \$	148,6 \$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par action, de base	1,26	0,36	1,81	1,04
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par action, dilués	1,26	0,35	1,81	1,00

Information sectorielle

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017
BAIIA lié aux activités d'exploitation ¹				
Distribution d'énergie	19,0	12,8	139,5	98,9
Produits chimiques spécialisés	30,7	28,4	68,8	61,3
	49,7	41,2	208,3	160,2

¹⁾ Le BAIIA lié aux activités d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation¹

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant impôt sur le résultat et intérêts versés	180,5 \$	51,4 \$	258,3 \$	148,6 \$
Ajouter (soustraire) :				
Charges d'intérêts sans effet sur la trésorerie	1,3	1,4	14,9	2,6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres soldes	(146,8)	(23,0)	(79,4)	(4,3)
Amortissements et autres charges de Canwest	–	4,5		6,3
Charge d'impôt sur le résultat en trésorerie	(2,1)	(1,6)	(3,5)	(2,8)
Charges financières comptabilisées en résultat net	(12,6)	(12,6)	(39,3)	(22,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹	20,3 \$	20,1 \$	151,0 \$	127,9 \$

¹⁾ Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Acquisition de Hi-Grade Oil (« Hi-Grade »)

Le 2 février 2018, Supérieur a conclu l'acquisition des actifs de distribution de propane de Hi-Grade, un distributeur de propane et de carburant distillé indépendant en Ohio, pour une contrepartie totale de 6,4 M\$ US (8,3 M\$ CA). La vente simultanée des actifs des activités de distribution de carburant distillé de Hi-Grade à une autre partie a donné lieu à un produit en trésorerie de 1,7 M\$ US (2,4 M\$ CA).

Ventes de certains actifs liés aux activités de vente en gros de carburants raffinés aux États-Unis (vente des actifs liés aux activités de vente en gros de carburants raffinés)

Le 3 avril 2018, Supérieur a vendu certains actifs liés à la vente au détail de distillats à un tiers en Pennsylvanie pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 16,1 M\$ US (20,7 M\$ CA). Le 25 avril 2018, Supérieur a vendu à Sunoco LP certains actifs liés à des activités de vente en gros de carburants raffinés répartis dans cinq États du nord-est des États-Unis, et trois terminaux pipeliniers raccordés situés dans l'État de New York, pour une contrepartie en trésorerie totale de 39,5 M\$ US (50,8 M\$ CA), plus le fonds de roulement net d'environ 16,0 M\$ US (20,4 M\$ CA).

Vente de Superior Petrofuels

Le 19 avril 2018, Supérieur Propane a vendu les stocks et les immobilisations corporelles de sa société Superior Petrofuels située à St. Catharines, en Ontario, pour un prix d'acquisition total de 4,1 M\$.

Vente des actifs conformément à la convention de consentement de Canwest

Le 30 avril 2018, Supérieur a réalisé la vente des actifs de Canwest conformément à la convention de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence du gouvernement du Canada pour une contrepartie en trésorerie totale de 11,8 M\$, plus le fonds de roulement d'environ 2,0 M\$.

Acquisition de Blue Flame Gas Service (« Blue Flame »)

Le 1^{er} mai 2018, Supérieur a conclu l'acquisition des actifs de distribution de propane de Blue Flame, un distributeur de propane indépendant en Pennsylvanie, pour une contrepartie en trésorerie totale de 11,0 M\$ US (14,2 M\$ CA). Ce montant comprend des paiements différés d'un montant de 3,0 M\$.

Acquisition de NGL Propane, LLC (« NGL »)

Le 10 juillet 2018, Supérieur a conclu l'acquisition de NGL Propane, LLC (« NGL »), les activités de propane au détail de NGL Energy LP, pour une contrepartie en trésorerie de 896,5 M\$ US (1 170,5 M\$ CA), déduction faite des ajustements de clôture habituels et des coûts de transaction. Le prix d'acquisition a été financé au moyen d'une combinaison de titres d'emprunt et de titres de capitaux propres, y compris les placements de titres d'emprunt que Supérieur a récemment conclu aux États-Unis et au Canada, soit respectivement des émissions de billets de premier rang non garantis d'un montant en capital global de 350 M\$ US et de 150,0 M\$ CA, le produit net tiré des récents placements par prise ferme de reçus de souscription (les « reçus de souscription ») de Supérieur et les emprunts sur les facilités de crédit existantes de Supérieur.

États consolidés du résultat

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2018	2017	2018	2017
Produits	483,1	474,9	1 358,0	1 150,6
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(323,4)	(336,9)	(909,1)	(786,9)
Marge brute	159,7	138,0	448,9	363,7
Charges				
Frais de vente, de distribution et d'administration	(140,5)	(137,0)	(315,9)	(274,4)
Charges financières	(12,6)	(12,6)	(39,3)	(22,5)
Profits (pertes) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	5,1	9,1	(18,5)	2,7
	(148,0)	(140,5)	(373,7)	(294,2)
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	11,7	(2,5)	75,2	69,5
(Charge) recouvrement d'impôt	(0,3)	0,9	(16,5)	(17,9)
Résultat net (perte nette)	11,4	(1,6)	58,7	51,6
Résultat net (perte nette) par action, de base	0,08 \$	(0,01) \$	0,41 \$	0,36 \$
Résultat net (perte nette) par action, dilué(e)s ¹	0,08 \$	(0,01) \$	0,41 \$	0,35 \$

¹⁾ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 142,8 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 (142,8 millions au 30 juin 2017). Le nombre moyen pondéré d'actions dilutives en circulation est de 142,8 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 (148,6 millions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017).

Comparaison des résultats financiers résumés du deuxième trimestre de 2018 avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant impôt sur le résultat et intérêts versés se sont établis à 180,5 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 129,1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des variations des éléments du fonds de roulement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des variations des éléments du fonds de roulement est essentiellement attribuable à des dettes fournisseurs plus élevées en raison des sommes dues relativement à la vente des actifs de carburants raffinés, à la hausse des recouvrements de trésorerie auprès de clients dans le secteur Distribution d'énergie et à l'augmentation du résultat dans le secteur Produits chimiques spécialisés.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 29,3 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 1,8 M\$, ou 7 %, par rapport à 27,5 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 0,21 \$ par action, en hausse de 0,02 \$ par action, ou 10 %, par rapport à 0,19 \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique surtout par une augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Distribution d'énergie découlant des acquisitions, et par une augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés attribuable à des volumes de vente et à des prix plus élevés pour l'hydroxyde de sodium et l'acide chlorhydrique, en partie contrebalancées par la hausse des frais du siège social liée à la hausse des coûts du régime incitatif découlant de l'appréciation du cours de l'action.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés se sont établis à 20,3 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 0,2 M\$, comparativement à 20,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action se sont fixés à 0,14 \$ par action pour le deuxième trimestre, ce qui est comparable au montant du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts de transaction du deuxième trimestre se sont élevés à 9,0 M\$, en hausse de 1,6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement des coûts d'intégration associés à Canwest et de la hausse des coûts d'acquisition liée essentiellement à l'acquisition de NGL.

Les produits se sont établis à 483,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 8,2 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des produits du secteur Distribution d'énergie et du secteur Produits chimiques spécialisés. Les produits du secteur Produits chimiques spécialisés ont été de 166,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 7,1 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la hausse des volumes de ventes de chloralcali et à la hausse des prix de vente moyens de l'hydroxyde de sodium, du chlore et de l'acide chlorhydrique, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des volumes de ventes et des prix de vente moyen de chlorate de sodium. Les produits du secteur Distribution d'énergie ont été de 318,5 M\$ pour le trimestre, en hausse de 1,4 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de l'apport des acquisitions et, dans une moindre mesure, de la hausse des prix des marchandises, en partie contrebalancées par l'incidence de la vente des actifs liés aux carburants raffinés au cours du deuxième trimestre. Les produits pour le deuxième trimestre comprennent une perte réalisée de 1,9 M\$ liée aux contrats de couverture du change, comparativement à une perte de 1,7 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute s'est chiffrée à 159,7 M\$, en hausse de 21,7 M\$, ou 16 %, par rapport à 138,0 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge brute s'explique principalement par la hausse des produits décrits ci-dessus et par la composition de la clientèle.

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont établis à 140,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 3,5 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts du secteur Distribution d'énergie se sont élevés à 94,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 3,8 M\$ par rapport à 91,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle de l'incidence de l'acquisition de Canwest et des acquisitions complémentaires, et a été en partie contrebalancée par un profit à la cession d'actifs au cours du trimestre. Le profit a été réalisé principalement sur la vente des actifs liés aux carburants raffinés effectuée au cours du trimestre. Les coûts du secteur Distribution d'énergie du trimestre correspondant de l'exercice précédent tiennent compte du résultat net de 2,7 M\$ tiré de Canwest pour la période allant du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2017. Les coûts dans le secteur Produits chimiques spécialisés se sont élevés à 36,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, ce qui est comparable à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui était de 36,8 M\$. Les frais du siège social ont été de 8,9 M\$, contre 9,1 M\$ au deuxième trimestre de 2017. La baisse de 0,2 M\$ est principalement attribuable à des coûts de transaction moins élevés, en partie contrebalancés par la hausse des coûts du régime incitatif découlant de l'appréciation du cours de l'action.

Les charges financières se sont établies à 12,6 M\$, ce qui est comparable à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les gains latents sur les instruments financiers dérivés se sont établis à 5,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, comparativement à des gains de 9,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours du deuxième trimestre de 2018, comparativement à 2017. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de 2018 pour obtenir de plus amples renseignements.

Le total de la charge d'impôt sur le résultat s'est établi à 0,3 M\$, en baisse de 1,2 M\$ par rapport au recouvrement de 0,9 M\$ comptabilisé au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat exigible s'est élevée à 2,1 M\$, en hausse de 0,5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des impôts étatiques au cours de l'exercice considéré. Le recouvrement d'impôt sur le résultat différé s'est élevé à 1,8 M\$, en baisse de 2,6 M\$ par rapport au recouvrement du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net pour le trimestre clos le 30 juin 2018 s'est établi à 11,4 M\$, comparativement à une perte nette de 1,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent tient principalement à la hausse de la marge brute. Le résultat par action de base s'est établi à 0,08 \$, comparativement à une perte par action de 0,01 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison des résultats depuis le début de l'exercice considéré avec ceux depuis le début de l'exercice précédent

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant les coûts de transaction, se sont établis à 167,4 M\$, en hausse de 30,6 M\$, ou 22 %, par rapport à 136,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction, se sont établis à 1,17 \$ par action, en hausse de 0,21 \$ par action, ou 22 %, par rapport à 0,96 M\$ par action pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique par une augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse des frais du siège social liée à la hausse des coûts du régime incitatif découlant de l'appréciation du cours de l'action et à la hausse des charges financières associée à une augmentation des niveaux d'endettement. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés se sont établis à 151,0 M\$ pour la même période, en hausse de 127,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons mentionnées précédemment, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts de transaction.

Les produits se sont établis à 1 358,0 M\$, en hausse de 207,4 M\$, ou 18,0 %, par rapport à 1 150,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits du secteur Distribution d'énergie ont augmenté de 189,9 M\$, ou de 23 %, du fait des acquisitions et de la hausse des prix des marchandises, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, et ont été en partie contrebalancés par une baisse des volumes de ventes associée à la vente des actifs liés aux carburants raffinés. Les produits du secteur Produits chimiques spécialisés ont augmenté de 17,2 M\$, résultat qui tient principalement à la hausse des volumes de ventes et des prix de vente moyens de chloralcali. Les produits comprennent une perte réalisée de 1,9 M\$ liée aux contrats de couverture du change, comparativement à une perte de 2,3 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un écart de change moyen plus élevé à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont établis à 315,9 M\$, en hausse de 41,5 M\$, ou 15 %, attribuable principalement à l'incidence des acquisitions et, dans une moindre mesure, à la hausse des coûts de transaction, en partie contrebalancées par un profit à la cession d'actifs de 18,9 M\$ réalisé principalement sur la vente des actifs liés aux carburants raffinés.

Les charges financières se sont établies à 39,3 M\$, en hausse de 16,8 M\$ par rapport à 22,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la prime de remboursement anticipé de 9,8 M\$ liée au rachat des billets de premier rang non garantis à 6,5 % et, dans une moindre mesure, à la

hausse des taux d'intérêt effectifs découlant de la composition des niveaux d'endettement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les pertes latentes sur les instruments financiers dérivés se sont établies à 18,5 M\$, comparativement à des gains de 2,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des fluctuations des prix du marché des marchandises ainsi que du calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents.

Le total de la charge d'impôt sur le résultat s'est établi à 16,5 M\$, en baisse de 1,4 M\$ par rapport à la charge de 17,9 M\$ comptabilisée à la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat exigible s'est élevée à 3,5 M\$, en hausse de 0,7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des impôts étatiques au cours de l'exercice considéré. La charge d'impôt sur le résultat différé s'est élevée à 13,0 M\$, en baisse de 2,2 M\$ par rapport au montant de 15,2 M\$ comptabilisé à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net lié aux activités poursuivies s'est établi à 58,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à 51,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net tient principalement à la hausse des produits attribuable à la croissance des activités de Supérieur, en partie contrebalancée par les variations des profits latents sur les instruments financiers dérivés attribuables aux fluctuations des prix du marché des marchandises ainsi que du calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents.

RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS DE SUPÉRIEUR

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Résultats d'exploitation résumés du secteur Distribution d'énergie pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017
Produits	318,5	317,1	1 024,6	834,7
Coût des ventes	(210,9)	(230,2)	(687,7)	(576,0)
Marge brute	107,6	86,9	336,9	258,7
Frais de vente, de distribution et d'administration	(94,9)	(91,1)	(227,4)	(186,7)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	19,8	15,1	39,2	29,8
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	5,1	0,4	9,7	0,4
Profit à la cession d'actifs et autres éléments	(18,6)	(0,2)	(18,9)	(0,6)
Produits (pertes) tiré(e)s de Canwest	–	1,7	–	(2,7)
BAIIA lié aux activités d'exploitation¹	19,0	12,8	139,5	98,9
Ajouter (soustraire) :				
Produits (pertes) tiré(e)s de Canwest	–	(1,7)	–	2,7
Profit à la cession d'actifs et autres éléments	18,6	0,2	18,9	0,6
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	(5,1)	(0,4)	(9,7)	(0,4)
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(19,8)	(15,1)	(39,2)	(29,8)
Profits (pertes) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	0,3	(1,5)	(12,3)	(8,1)
Charges financières	(0,8)	(0,7)	(1,9)	(1,8)
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	12,2	(6,4)	95,3	62,1

¹⁾ Le BAIIA lié aux activités d'exploitation est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Les produits se sont établis à 318,5 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 1,4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des produits additionnels tirés de Canwest et des acquisitions complémentaires plus modestes, du temps plus froid et de l'augmentation des prix d'approvisionnement de gros du propane, en partie contrebalancés par une baisse des volumes de ventes à la suite de la vente des actifs liés aux carburants raffinés au cours du trimestre. L'augmentation des prix d'approvisionnement de gros du propane est due à la baisse des stocks dans le secteur, du fait de l'accroissement des exportations à partir de l'Amérique du Nord et de la hausse des prix du pétrole brut West Texas Intermediate. La marge brute totale s'est établie à 107,6 M\$ pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 20,7 M\$, ou 24 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge brute s'explique principalement par l'apport additionnel de Canwest et des acquisitions complémentaires plus modestes, facteurs en partie contrebalancés par le dessaisissement découlant de la vente des actifs liés aux carburants raffinés. Une analyse de la marge brute est présentée ci-après.

Analyse de la marge brute

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017
Distribution de propane au Canada	69,4	49,8	209,1	149,9
Distribution de propane aux États-Unis	30,4	30,7	110,9	96,5
Autres services	7,8	6,4	16,9	12,3
Marge brute totale	107,6	86,9	336,9	258,7

Distribution de propane au Canada

La marge brute des activités de distribution de propane au Canada s'est établie à 69,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 19,6 M\$ par rapport à celle de 2017. Cette hausse s'explique par l'apport de Canwest, ainsi que par l'augmentation des volumes des ventes et des marges unitaires. Les volumes de ventes au secteur résidentiel en 2018 ont augmenté de 9 millions de litres, ou 45 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des volumes vendus associée à Canwest et, dans une moindre mesure, le fait que le temps ait été plus froid qu'au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les températures moyennes au Canada au cours du trimestre, calculées en degrés-jours, ont été de 7 % plus froides qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent et conformes à la moyenne quinquennale. Les volumes de ventes au secteur commercial ont augmenté de 14 millions de litres, ou 32 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des volumes vendus associée à Canwest et le fait que le temps ait été plus froid qu'au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les volumes des activités relatives aux champs de pétrole ont augmenté de 42 millions de litres, ou 466 %, ce qui reflète principalement l'augmentation des volumes vendus liée à Canwest et, dans une moindre mesure, la croissance des ventes dans les activités relatives aux champs de pétrole, ainsi que le temps plus froid. Les volumes de ventes au secteur industriel ont augmenté de 3 millions de litres, ou 6 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement la croissance des ventes, ainsi que le temps plus froid. Les volumes de carburants ont augmenté de 7 millions de litres, ou 18 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des volumes vendus associée à Canwest. Les volumes de ventes en gros de propane ont augmenté de 18 millions de litres, ou 17 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des volumes vendus liée à Canwest et l'importance accrue accordée aux ventes à des tierces parties.

Les marges de ventes moyennes pour les activités de propane se sont chiffrées à 18,3 cents par litre pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 17,6 cents par litre pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par une part moins importante des volumes de gros aux marges plus faibles.

Volumes de ventes liés à la distribution de propane au Canada

Volumes par utilisation finale¹

(en millions de litres)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2018	30 juin 2017	2018	30 juin 2017
Résidentielle	29	20	104	72
Commerciale	58	44	195	148
Champs de pétrole	51	9	153	23
Industrielle	51	48	98	92
Carburants	47	40	90	74
Ventes en gros	127	109	401	306
Autres	17	13	69	46
Total	380	283	1 110	761

¹⁾ Les résultats du deuxième trimestre de 2017 excluent les volumes de Canwest puisque la transaction a été conclue le 27 septembre 2017. Se reporter à la page 28 pour plus de renseignements sur les résultats de Canwest en 2017.

Volumes par région¹

(en millions de litres)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2018	30 juin 2017	2018	30 juin 2017
Ouest du Canada	211	128	614	328
Est du Canada	104	95	300	258
Canada atlantique	27	24	64	61
États-Unis	38	36	132	114
Total	380	283	1 110	761

¹⁾ Régions : L'ouest du Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le nord-ouest de l'Ontario, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; l'est du Canada comprend l'Ontario (à l'exception du nord-ouest de l'Ontario) et le Québec; le Canada atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La région États-Unis comprend principalement les États suivants : Maine, Idaho, Kansas, Michigan, Washington, Alaska et Californie.

Distribution de propane aux États-Unis

La marge brute des activités de distribution de propane aux États-Unis s'est établie à 30,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en baisse de 0,3 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la diminution des volumes de ventes découlant de la vente des actifs liés aux carburants raffinés, contrebalancée en partie par des volumes additionnels liés aux acquisitions complémentaires réalisées au cours de l'exercice précédent. Les volumes de ventes au secteur résidentiel ont augmenté de 7 millions de litres, ou 22 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement du temps plus froid et de l'apport des acquisitions complémentaires plus modestes réalisées en 2017 et 2018. Les températures au cours de l'exercice, calculées en degrés-jours, ont été de 24 % plus froides qu'au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 12 % plus froides que la moyenne quinquennale. Les volumes de ventes du secteur commercial ont diminué de 6 millions de litres, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, car le secteur a mis l'accent sur des livraisons plus rentables. Les volumes de ventes en gros de propane ont diminué de 142 millions de litres, ou 77 %, en raison de la vente des actifs liés aux carburants raffinés au début du deuxième trimestre.

Les marges de ventes moyennes pour les activités de distribution de propane aux États-Unis se sont chiffrées à 19,3 cents par litre, en hausse de 87 % par rapport à 10,3 cents par litre au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les marges sur les ventes ont augmenté du fait de la composition de la clientèle qui est attribuable à la diminution des volumes de ventes en gros ainsi qu'à la hausse des volumes de ventes aux secteurs commercial et résidentiel associée aux acquisitions complémentaires.

Volumes de ventes liés à la distribution de propane aux États-Unis

Volumes par utilisation finale¹

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin		30 juin
(en millions de litres)	2018	2017	2018	2017
Résidentielle	39	32	174	147
Commerciale	76	82	182	176
Ventes en gros	42	184	197	372
Total	157	298	553	695

¹⁾ Comprennent les ventes de mazout, de propane, de diesel et d'essence dans la région du nord-est des États-Unis, qui comprend les États de la Pennsylvanie, du Connecticut, de New York, de l'Ohio, du New Jersey, de la Virginie et du Rhode Island.

Autres services

Les autres services comprennent principalement les travaux d'installation, d'entretien et de réparation du matériel. La marge brute s'est établie à 7,8 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 1,4 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des produits additionnels provenant de la prestation de services liés à Canwest.

Frais de vente, de distribution et d'administration

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont élevés à 94,9 M\$, en hausse de 3,8 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente, de distribution et d'administration s'explique par des charges additionnelles liées à Canwest, en partie contrebalancées par un profit comptabilisé dans la vente des actifs liés aux carburants raffinés réalisée au cours du trimestre.

Résultat net

Le résultat net avant impôt sur le résultat s'est établi à 12,2 M\$, en hausse de 18,6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse de la marge brute découlant des conditions météorologiques favorables et d'un profit à la vente des actifs liés aux carburants raffinés.

Perspectives financières

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Distribution d'énergie devrait être supérieur à celui de 2017. La hausse du BAIIA prévue s'explique principalement par l'apport attendu de synergies prévues liées à Canwest de l'ordre de 5 M\$ à 10 M\$ qui seront réalisées en 2018, par la prise en compte des résultats pour un exercice complet de Canwest, les résultats qui découlent de l'acquisition de NGL et des acquisitions complémentaires réalisées en 2017. Les indicateurs de base des marchés liés à l'offre dans le secteur des activités de distribution de propane au Canada devraient cadrer avec ceux enregistrés en 2017. Les températures moyennes en 2018, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs trouveront aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels les activités du secteur Distribution d'énergie sont exposées.

PRODUITS CHIMIQUES SPÉCIALISÉS

Résultats d'exploitation résumés du secteur Produits chimiques spécialisés pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 :

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par tonne métrique [tm])</i>	Trimestres clos les				Semestres clos les			
	30 juin				30 juin			
	2018	2017			2018	2017		
	\$ par tm		\$ par tm		\$ par tm		\$ par tm	
Produits	166,5	800	159,4	759	335,3	796	318,1	754
Coût des ventes	(112,5)	(541)	(106,7)	(508)	(221,4)	(526)	(210,9)	(500)
Marge brute ¹	54,0	259	52,7	251	113,9	270	107,2	254
Frais de vente, de distribution et d'administration	(36,7)	(176)	(36,8)	(175)	(70,7)	(168)	(71,6)	(170)
Ajouter (soustraire) :								
Amortissement inclus dans le coût des ventes	13,2	63	12,5	60	25,1	60	25,7	61
Amortissement inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	0,2	1	-	-	0,5	1	-	-
BAIIA lié aux activités d'exploitation²	30,7	147	28,4	136	68,8	163	61,3	145
Ajouter (soustraire) :								
Amortissement inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(0,2)		-		(0,5)		-	
Amortissement inclus dans le coût des ventes	(13,2)		(12,5)		(25,1)		(25,7)	
Profits latents sur les instruments financiers dérivés	-		0,4		-		0,3	
Charges financières	(0,4)		(0,2)		(0,7)		(0,3)	
Résultat net avant impôt sur le résultat	16,9		16,1		42,5		35,6	

¹) La marge brute par tm après rajout de l'amortissement inclus dans le coût de ventes est de respectivement 322 \$/tm et 330 \$/tm pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 (- 311 \$/tm et 315 \$/tm pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017).

²) Le BAIIA lié aux activités d'exploitation est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Volumes de ventes par produit

<i>(en milliers de tm)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Chlorate de sodium	115	119	236	247
Chloralcali	91	88	181	171
Chlorite	2	3	4	4
Total	208	210	421	422

Les produits se sont établis à 166,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 7,1 M\$, ou 4,5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix de vente moyens de l'acide chlorhydrique, de l'hydroxyde de sodium et du chlore et par la hausse des volumes de ventes de chloralcali, en partie contrebalancées par la baisse des volumes de ventes et des prix de vente de chlorate de sodium.

Les volumes de ventes de chlorate de sodium ont diminué de 4 000 tonnes, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la baisse des volumes de ventes par contrats en 2018. Le prix de vente moyen a diminué d'environ 4 % en raison de la baisse des prix visés par des contrats en 2018, attribuable à des pressions concurrentielles et à l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur les ventes libellées en dollars américains, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes de chloralcali ont augmenté de 3 000 tonnes, ou 3 %, en raison de la hausse de la demande d'acide chlorhydrique, principalement dans le secteur pétrolier et gazier aux États-Unis relativement aux activités de forage, et de la forte demande continue pour l'hydroxyde de sodium, en partie contrebalancées par le fléchissement de la demande pour l'hydroxyde de potassium découlant d'un lent départ pour la saison agricole et de l'épandage de l'engrais.

La marge brute s'est établie à 54,0 M\$, en hausse de 1,3 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits décrite ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts de production. L'augmentation des coûts de production s'explique principalement par des interruptions de service non planifiées des usines de chloralcali et de l'usine de chlorate de sodium située au Chili, ce qui a poussé la société à acheter des stocks d'autres fournisseurs afin de satisfaire aux demandes des clients. Les trois usines fonctionnent comme prévu.

Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 36,7 M\$, montant stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence de la diminution des volumes de ventes liés aux frais de vente, de distribution et d'administration a été contrebalancée par la hausse des frais d'entretien.

Le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 0,8 M\$, ou 5 %, pour le deuxième trimestre par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des amortissements au cours de la période considérée attribuable à l'acquisition d'IDI effectuée au cours de l'exercice précédent et aux profits latents sur les instruments financiers dérivés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Perspectives financières

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés devrait être supérieur à celui de 2017 en raison de l'augmentation des volumes de ventes et des prix de vente de chloralcali, en partie contrebalancée par une diminution des volumes de ventes de chlorate de sodium découlant de la baisse des volumes et des prix visés par des contrats en Amérique du Nord et une hausse des coûts de production d'électricité.

En plus des hypothèses importantes utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs trouveront aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels les activités du secteur Produits chimiques spécialisés sont exposées.

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES

Supérieur classe ses dépenses d'investissement dans trois catégories principales : les dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance; les investissements de maintien; et l'investissement lié aux contrats de location-financement.

Les dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance comprendront notamment les dépenses liées à l'acquisition de nouvel équipement afin de favoriser la croissance de la clientèle, aux mises à niveau des systèmes et aux initiatives visant à faciliter l'amélioration du service à la clientèle.

Les investissements de maintien comprendront les dépenses qui doivent, en vertu de la réglementation, être engagées aux fins de la remise à neuf des citernes, du remplacement des wagons porte-rails pour le transport du chlore et du remplacement du matériel de production, ainsi que toutes autres dépenses requises aux fins du maintien des activités.

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement engagées par Supérieur en 2018 et en 2017.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2018	30 juin 2017	2018	30 juin 2017
Dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance	5,9	2,9	9,3	5,0
Investissements de maintien	13,2	11,3	20,2	19,4
	19,1	14,2	29,5	24,4
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8,1)	(1,0)	(9,4)	(2,2)
Immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	3,9	5,1	6,2	5,1
<i>Total des dépenses d'investissement, montant net</i>	14,9	18,3	26,3	27,3
Investissement lié aux contrats de location-financement	3,1	7,5	3,9	15,6
Total des dépenses, y compris les contrats de location-financement	18,0	25,8	30,2	42,9

Les dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance se sont élevées à 5,9 M\$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 2,9 M\$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par les améliorations des activités liées à l'intégration de Canwest. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte d'un montant d'environ 3,5 M\$ lié à l'acquisition d'une liste de clients du Canada atlantique.

Les investissements de maintien se sont établis à 13,2 M\$ au deuxième trimestre, comparativement à 11,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces investissements ont principalement trait aux investissements de maintien requis et aux dépenses générales visant les immobilisations pour l'ensemble des secteurs opérationnels de Supérieur. Cette hausse s'explique par les acquisitions complémentaires et le calendrier des dépenses.

Au cours du deuxième trimestre, Supérieur a conclu de nouveaux contrats de location, dont la valeur en capital équivaut à 3,1 M\$, comparativement à 7,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la location de véhicules pour le secteur Distribution d'énergie, afin de soutenir la croissance et de remplacer les véhicules âgés. Cette baisse s'explique surtout par le délai de livraison des véhicules pour le secteur Distribution d'énergie.

Les dépenses d'investissement ont été financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation et des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables.

FRAIS D'ADMINISTRATION DU SIÈGE SOCIAL

Au deuxième trimestre, les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social se sont élevés à 8,9 M\$, comparativement à 9,1 M\$. La baisse de 0,2 M\$ est principalement attribuable à la baisse des coûts de transaction liés au siège social, en partie contrebalancée par la hausse des coûts du régime incitatif découlant de l'appréciation du cours de l'action.

CHARGES FINANCIÈRES

Les charges d'intérêts sur les emprunts et les obligations au titre des contrats de location-financement se sont élevées à 12,6 M\$ au trimestre clos le 30 juin 2018, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

COÛTS DE TRANSACTION ET AUTRES COÛTS

Les coûts de transaction et autres coûts de Supérieur ont été classés ensemble et exclus des résultats sectoriels. Le tableau ci-après résume ces coûts.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2018	30 juin 2017	2018	30 juin 2017
Total des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration	9,0	7,4	16,4	8,9

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, Supérieur a engagé des coûts de 9,0 M\$ ayant surtout trait à l'intégration de Canwest, à d'autres activités liées à l'acquisition, notamment NGL, et à la vente des actifs liés aux carburants raffinés.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Conformément aux périodes antérieures, Supérieur comptabilise une provision pour impôt sur le résultat pour ses filiales qui sont assujetties à l'impôt exigible et futur, notamment l'impôt sur le résultat aux États-Unis, l'impôt sur le résultat au Luxembourg et l'impôt sur le résultat au Chili.

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2018, la charge d'impôt a totalisé 0,3 M\$ et comprenait une charge d'impôt en trésorerie de 2,1 M\$ ainsi qu'un recouvrement d'impôt différé de 1,8 M\$. À titre de comparaison, le recouvrement d'impôt total était de 0,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et comprenait une charge d'impôt en trésorerie de 1,6 M\$ ainsi qu'un recouvrement d'impôt différé de 2,5 M\$.

L'impôt en trésorerie au deuxième trimestre s'est élevé à 2,1 M\$ et il comprenait un impôt sur le résultat au Canada de 0,2 M\$ (néant en 2017), un impôt sur le résultat aux États-Unis de 0,9 M\$ (0,5 M\$ en 2017), un impôt sur le résultat au Chili de 0,8 M\$ (1,1 M\$ en 2017) et un impôt sur le résultat au Luxembourg de 0,2 M\$ (néant en 2017). Le recouvrement d'impôt différé au deuxième trimestre de 2018 s'est chiffré à 1,8 M\$ (recouvrement de 2,5 M\$ en 2017), donnant lieu à un actif d'impôt différé net correspondant de 58,3 M\$ au 30 juin 2018.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Supérieur a mis à jour les prévisions du BAIIA ajusté de 2018 qui étaient de 305 M\$ à 335 M\$ pour les faire passer de 345 M\$ à 375 M\$, ce qui a déplacé le point médian de 320 M\$ à 360 M\$. Les perspectives financières de Supérieur pour 2018 indiquent que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts sont de l'ordre de 1,75 \$ et 1,95 \$, ce qui est conforme avec les résultats du premier trimestre de 2018. Toutefois, étant donné l'augmentation du nombre d'actions ordinaires émises relativement à l'acquisition de NGL Propane, et le fait qu'aucune synergie importante ne devrait se réaliser avant 2019, la Société prévoit que les perspectives se retrouveront dans le plus bas de la fourchette. La réalisation des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et du BAIIA ajusté de Supérieur est tributaire des résultats d'exploitation de ses secteurs. Outre les résultats d'exploitation des secteurs de Supérieur, le point médian des perspectives de celle-ci pour 2018 repose sur les hypothèses importantes suivantes :

- La croissance économique au Canada et aux États-Unis devrait connaître une légère hausse.
- Supérieur devrait continuer d'obtenir le capital et le financement dont elle a besoin, à des conditions acceptables.
- Le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté estimé de Supérieur est fondé sur les dépenses liées à l'entretien et à la croissance et sur l'équivalent en capital des contrats de location simple de 110 M\$ à 120 M\$ en 2018 ainsi que sur les besoins en fonds de roulement qui ne tiennent compte d'aucun changement important du prix des marchandises.
- Supérieur a mis en place des couvertures importantes relativement au risque estimé lié au dollar américain auquel elle est exposée pour 2018 et, compte tenu de ces couvertures, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2018 n'auront pas une incidence significative sur Supérieur.
- Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain devrait être en moyenne de 0,77 en 2018 pour toutes les opérations en devises non couvertes.
- Les contreparties financières et physiques devraient vraisemblablement continuer de remplir leurs obligations envers Supérieur.

- Supérieur ne s'attend pas à ce que les organismes de réglementation imposent de nouvelles règles susceptibles de la toucher.
- Le taux d'intérêt moyen de Supérieur sur la dette à taux variable devrait augmenter légèrement par rapport à 2017. La charge d'intérêts devrait augmenter en raison d'une augmentation des niveaux d'endettement moyens liée aux acquisitions de NGL et de Canwest, ainsi qu'aux acquisitions complémentaires.
- Les pertes réalisées sur les contrats de couverture du change devraient augmenter par rapport à 2017, du fait de la baisse du taux de couverture effectif moyen.
- Les impôts en trésorerie au Canada, au Chili et aux États-Unis devraient se situer dans une fourchette de 5 M\$ à 10 M\$ en 2018, compte tenu des taux d'imposition prévus par la loi existants et de la capacité de Supérieur à utiliser l'assiette fiscale disponible.

Distribution d'énergie

- Les prix de gros du propane ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane et de services connexes.
- Des synergies estimées liées à la restructuration et à l'intégration de Canwest et, dans une moindre mesure, de NGL, devraient être réalisées en partie.

Produits chimiques spécialisés

- Le coefficient moyen d'utilisation des installations sera d'environ 90 % à 95 % en 2018.

En plus des hypothèses importantes utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter la rubrique « Déclarations prospectives », ainsi que la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

Point sur la gestion de la dette

Supérieur continue de mettre l'accent sur la gestion du total de sa dette et du ratio du total de sa dette sur le BAIIA ajusté. Le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté pour la période de 12 mois consécutifs était de 2,3 fois au 30 juin 2018, comparativement à 3,3 fois au 31 décembre 2017. Les niveaux d'endettement et le ratio de levier financier total au 30 juin 2018 ont diminué par rapport au 31 décembre 2017, en raison de la baisse des emprunts sur les facilités de crédit. Cette baisse s'explique principalement par les produits de la vente des actifs liés aux carburants raffinés et par la réduction des besoins de Supérieur en matière de fonds de roulement. Le BAIIA ajusté pour la période de 12 mois consécutifs tient compte du BAIIA ajusté pro forma lié aux acquisitions conclues en 2017 et 2018.

Le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté se situe actuellement en dessous de la cible à long terme de 3,0 fois. Supérieur prévoit que le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté se situera dans une fourchette de 3,8 fois à 4,2 fois au 31 décembre 2018, en raison de l'augmentation de la dette qui s'explique par la dette engagée pour financer l'acquisition de NGL Propane.

En plus des hypothèses importantes utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter la rubrique « Déclarations prospectives », ainsi que la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Emprunts

La facilité de crédit bancaire consorcial renouvelable (la « facilité de crédit »), les emprunts à terme et les obligations au titre de contrats de location-financement de Supérieur (collectivement, les « emprunts »), avant la prise en compte des frais de financement différés, s'établissaient à 832,6 M\$ au 30 juin 2018, soit une baisse de 220,2 M\$ par rapport à 1 063,4 M\$ au 31 décembre 2017. Cette baisse s'explique par le produit tiré de la vente des actifs liés aux carburants raffinés et de certains actifs liés à Canwest, ainsi que par les flux de trésorerie générés en raison de la hausse du BAIIA ajusté utilisés pour rembourser les facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et une baisse du fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous présente le total du crédit et les sources de crédit disponibles pour Supérieur.

Au 30 juin 2018				
<i>(en millions de dollars)</i>	Montant total	Emprunts	Lettres de crédit émises	Montant disponible
Facilités de crédit bancaire à terme renouvelables ¹	750,0	141,3	39,0	569,7
Emprunts à terme	620,0	620,0		
Autres dettes ²	25,0	13,5		11,5
Obligations au titre de contrats de location-financement	57,8	57,8		
Total	1 452,8	832,6	39,0	581,2

¹⁾ Les soldes des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des emprunts à terme sont présentés avant la prise en compte des frais de financement différés.

²⁾ L'affacturage des débiteurs, la contrepartie différée et le montant disponible désignent la limite de la facilité d'affacturage.

Le 29 juin 2018, Supérieur a conclu un accord avec ses prêteurs en vertu duquel la facilité de crédit syndiquée passerait de 620,0 M\$ à 750,0 M\$. La facilité de crédit venant à échéance le 8 mai 2023 pourrait être encore augmentée jusqu'à 1 050,0 M\$, sans modifications des clauses restrictives. Le 3 juillet 2018, Supérieur a annoncé la clôture d'un placement de 350 M\$ US visant l'émission à la valeur nominale de billets de premier rang non garantis à 7,0 % qui viennent à échéance le 15 août 2026. En outre, Supérieur a parallèlement procédé à la clôture du placement de 150 M\$ visant l'émission de billets de premier rang non garantis à 5,125 % qui viennent à échéance le 27 août 2025, à un prix de 928,97 \$ par tranche de capital de 1 000 \$.

Fonds de roulement net

Le fonds de roulement net consolidé s'établissait à un montant négatif de 5,1 M\$ au 30 juin 2018, soit une baisse de 122,7 M\$ comparativement à 115,7 M\$ au 31 décembre 2017. Cette baisse s'explique principalement par une augmentation des dettes fournisseurs liées aux sommes dues relativement à la vente des actifs de carburants raffinés.

Respect des exigences

En vertu de sa facilité de crédit, Supérieur doit respecter des clauses restrictives et des ratios dont certains exigent l'utilisation de mesures financières non conformes aux PCGR. Au 30 juin 2018, Supérieur respectait les clauses restrictives imposées par les prêteurs; la description détaillée de ces clauses figure dans les documents relatifs à la facilité de crédit déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »).

Régimes de retraite

Au 30 juin 2018, Supérieur affichait un excédent de capitalisation au titre des prestations définies selon une base de continuité de l'exploitation d'environ 16,5 M\$ (excédent de 26,2 M\$ au 31 décembre 2017) et un excédent de capitalisation du régime de retraite sur une base de solvabilité d'environ 4,4 M\$ (excédent de 4,5 M\$ au 31 décembre 2017). Les exigences de capitalisation prescrites par la loi applicable en matière de retraite sont fondées sur des hypothèses actuarielles relatives à la solvabilité et à la continuité de l'exploitation. Ces hypothèses sont différentes des hypothèses actuarielles relatives à la continuité de l'exploitation utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés audités de Supérieur.

Obligations contractuelles et autres engagements

(en millions de dollars)	Notes ¹	Total	Paielements dus			
			2018	2019-2020	2021-2022	Par la suite
Emprunts	11	832,6	26,5	26,1	151,3	628,7
Valeur actualisée des paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement	11	57,8	13,3	21,6	14,2	8,7
Contrats de location simple ²		207,8	20,6	64,0	48,2	75,0
Contrats de vente de change à terme en \$ US (\$ US)	12	413,0	85,0	277,0	51,0	–
Engagements d'achat de gaz naturel, de diesel, de pétrole brut WTI, de propane, de mazout et d'électricité ³	12	90,9	56,0	34,9	–	–
Total des obligations contractuelles		1 602,1	201,4	423,6	264,7	712,4

¹⁾ Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2018 et pour le semestre clos à cette date.

²⁾ Les contrats de location simple comprennent les obligations hors bilan de Supérieur.

³⁾ Ne tiennent pas compte de l'incidence des dérivés financiers.

Supérieur fait l'objet de poursuites et de réclamations dans le cours normal de ses activités. Supérieur est d'avis que l'issue de ces instances, prises individuellement ou collectivement, n'aura pas d'incidence négative significative sur sa situation de trésorerie, sa situation financière consolidée ni sur ses résultats d'exploitation. Supérieur comptabilise les coûts à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il devient possible de les déterminer.

CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises et en circulation s'est élevé à 142,8 millions en 2018. Supérieur a mis fin à son régime de réinvestissement des dividendes après le versement des dividendes d'août 2016, lequel a été effectué le 15 septembre 2016. Le régime de réinvestissement des dividendes de Supérieur demeurera en vigueur si Supérieur choisit de le remettre en vigueur, sous réserve des approbations réglementaires, à une date ultérieure.

Le tableau ci-après présente les actions ordinaires émises et en circulation au 30 juin 2018 :

(en millions)	30 juin 2018	31 décembre 2017
	Actions	Actions
Actions ordinaires en circulation	142,8	142,8

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes versés aux actionnaires de Supérieur dépendent des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, après la prise en compte des variations de ses besoins en fonds de roulement, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. Se reporter aux rubriques « Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés » pour 2018, ci-dessus, et « Sommaire des flux de trésorerie » pour d'autres renseignements.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, les dividendes versés aux actionnaires se sont établis à 25,7 M\$, ou 0,18 \$ par action, comparativement à 25,7 M\$, ou 0,18 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2017. Les dividendes versés aux actionnaires sont déclarés au gré du conseil d'administration de Supérieur.

Reçus de souscription

Le 8 juin 2018, Supérieur a conclu un placement public de 32 millions de reçus de souscription au prix unitaire de 12,50 \$ (le « placement »), pour un produit brut de 400 M\$. Le produit net a servi à financer, en partie, l'acquisition de NGL. Chaque reçu de souscription donne à son porteur le droit de recevoir, à la clôture de l'acquisition de NGL, avec versement additionnel, une action ordinaire de Supérieur, majorée d'un montant par action correspondant au montant des dividendes déclarés par action ordinaire au cours de la période allant de la date de clôture du placement à la date de clôture de l'acquisition de NGL.

Le 13 juillet 2018, après la clôture de l'acquisition de NGL, la Société a échangé les reçus de souscription en cours contre 32 millions d'actions ordinaires de la Société assortis d'un paiement au comptant de 0,06 \$ par reçu de souscription, moins la retenue d'impôt applicable, qui est égale au total des dividendes par action payés depuis l'émission des reçus de souscription.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 8 mai 2018, la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé l'avis d'intention de Supérieur de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») visant ses actions ordinaires (« actions ordinaires »). En vertu de l'OPRCNA, Supérieur peut acheter jusqu'à 7 142 141 actions ordinaires, ce qui représente 5 % des 142 842 820 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} mai 2018. L'OPRCNA fait l'objet d'exigences réglementaires standard supplémentaires, comme il est indiqué dans le présent document.

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente les principales données relatives à la provenance et à l'utilisation de la trésorerie de Supérieur.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
(en millions de dollars)	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	177,3	39,2	237,9	128,7
Activités d'investissement :				
Achat d'immobilisations corporelles	(22,6)	(14,2)	(33,0)	(24,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,1	1,0	9,4	2,2
Acquisitions	(11,2)	(10,2)	(17,1)	(445,0)
Produit de la vente d'actifs	91,2	—	91,2	—
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement	65,5	(23,4)	50,5	(467,2)
Activités de financement :				
Produit (remboursement) des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes, montant net	(221,7)	39,9	(254,1)	181,4
Produit de l'émission des billets de premier rang non garantis à 5,25 %	—	—	—	250,0
Rachat de billets de premier rang non garantis à 6,5 %	—	—	(209,8)	—
Produit de l'émission de billets de premier rang non garantis à 5,125 %	—	—	220,0	—
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-financement	(5,8)	(6,7)	(10,2)	(10,6)
Frais d'émission de titres d'emprunt	(0,5)	(1,2)	(5,0)	(6,7)
Produit du régime de réinvestissement des dividendes	—	—	—	—
Dividendes versés aux actionnaires	(25,7)	(25,7)	(51,4)	(51,4)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(253,7)	6,3	(310,5)	362,7
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10,9)	22,1	(22,1)	24,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	20,5	7,0	31,8	5,0
Incidence de la conversion de la trésorerie libellée en monnaies étrangères	—	0,8	(0,1)	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	9,6	29,9	9,6	29,9

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 se sont établis respectivement à 177,3 \$ et 237,9 \$, en hausse de 138,1 \$ et 109,2 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation, des produits tirés de Canwest, du profit réalisé sur les contrats de couverture du change (alors qu'une perte avait été comptabilisée pour la période correspondante de l'exercice précédent) et de la baisse des coûts de transaction et autres coûts.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 65,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 88,9 M\$ comparativement aux flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 23,4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par les dessaisissements.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 253,7 M\$, en baisse de 260,0 M\$ comparativement aux flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 6,3 M\$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de remboursements qui ont été financés par des billets de premier rang non garantis émis en 2018.

INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Supérieur a recours à des dérivés et à des dérivés non financiers pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt, de la rémunération fondée sur des actions et des prix des marchandises. Supérieur évalue les risques inhérents à ces instruments en regroupant les dérivés et les dérivés non financiers en fonction des risques que ces instruments atténuent. Supérieur a pour politique de ne pas avoir recours à des dérivés ni à des dérivés non financiers à des fins de spéculation. Supérieur ne désigne pas officiellement ses dérivés comme couvertures; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture et elle est tenue de désigner ses dérivés et ses dérivés non financiers comme étant détenus à des fins de transaction.

Au 30 juin 2018, Supérieur a couvert la quasi-totalité de son exposition estimative au taux de change du dollar américain pour 2018, et 84 % de son exposition pour 2019. En raison de la position de ces couvertures économiques, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2018 n'auraient pas une incidence significative sur Supérieur. Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des contrats à terme en dollars américains de Supérieur pour le reste de 2018 et par la suite.

<i>(en millions de dollars US, sauf les taux de change)</i>	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Montant net des ventes à terme en \$ US	85,0	163,5	113,5	39,0	12,0	413,0
Taux de change net externe moyen \$ US/\$ CA	1,24	1,26	1,29	1,30	1,29	1,26

Le 30 mai 2018, Supérieur a conclu des contrats dérivés afin de couvrir le financement futur lié à l'acquisition de NGL. Les contrats ont été réglés le 9 juillet 2018 et ont servi à financer l'acquisition réalisée le 10 juillet 2018.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments financiers de Supérieur, notamment le montant et le classement des profits et des pertes comptabilisés dans les états financiers consolidés annuels de Supérieur, le sommaire des justes valeurs, les soldes nominaux, les taux effectifs et les durées ainsi que les hypothèses importantes ayant servi au calcul de la juste valeur des instruments financiers de Supérieur, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus par le président et chef de la direction (le « chef de la direction ») et la vice-présidente directrice et chef des finances (la « chef des finances ») de Supérieur, ou sous leur supervision, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que toute l'information significative au sujet de Supérieur leur est communiquée en temps opportun par d'autres personnes au sein de l'organisation et est présentée de manière appropriée conformément aux exigences en matière d'information continue prescrites dans les lois et les règlements sur les valeurs mobilières. Essentiellement, ces types de contrôles ont trait à la qualité, à la fiabilité et à la transparence de l'information financière et non financière qui est présentée ou déposée en vertu des lois et règlements sur les valeurs mobilières. Le chef de la direction et la chef des finances sont assistés dans cette responsabilité du Comité de l'information, composé de hauts dirigeants de Supérieur. Ce comité a mis en place des procédures qui font

en sorte que tous les renseignements importants relatifs à Supérieur lui sont communiqués afin de pouvoir évaluer et analyser ces renseignements et prendre des décisions sur le caractère approprié et le calendrier de leur diffusion dans le public.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est également conçu par le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de Supérieur de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers à des fins de communication de l'information ont été établis conformément aux IFRS. Un système de contrôle, même s'il est conçu et mis en œuvre de façon irréprochable, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, aucune évaluation des contrôles ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes liés aux contrôles au sein d'une société ont été détectés. En conséquence, les contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle de la communication de l'information sont atteints.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, aucun changement concernant le CIIF de Supérieur n'est survenu qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Supérieur.

Efficacité

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de Supérieur et de son CIIF a été menée au 30 juin 2018 par la direction de Supérieur et sous la supervision de celle-ci, notamment son chef de la direction et sa chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et la chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur et son CIIF étaient efficaces au 30 juin 2018, sauf pour l'exception suivante.

L'article 3.3(1) du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* précise qu'une société peut limiter sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF pour une entreprise qu'elle a acquise pas plus de 365 jours avant la date de clôture de la période visée par l'attestation. En vertu de cet article, le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur ont limité l'étendue de la conception, et l'évaluation subséquente, des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF, de manière à exclure les contrôles, les politiques et les procédures de Canwest, à compter du 27 septembre 2017, ainsi que de Yankee et Earhart. Les tableaux ci-après présentent un résumé des informations financières relatives à ces acquisitions qui sont incluses dans les états financiers consolidés de Supérieur au 30 juin 2018.

Distribution de propane au Canada – Canwest

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos le 30 juin 2018	Semestres clos le 30 juin 2018
Ventes	16,0	55,4
Résultat net pour la période	1,8	20,3
Actifs courants	26,3	26,3
Actifs non courants	387,3	387,3
Passifs courants	10,4	10,4
Passifs non courants	-	-

Distribution de propane aux États-Unis – Earhart et Yankee

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos le 30 juin 2018		Semestres clos le 30 juin 2018	
	Yankee	Earhart	Yankee	Earhart
Ventes	3,7	5,5	12,8	18,9
Résultat net pour la période	(0,7)	0,1	0,7	3,0
Actifs courants	1,9	5,8	1,9	5,8
Actifs non courants	36,5	42,8	36,5	42,8
Passifs courants	0,7	1,0	0,7	1,0
Passifs non courants	3,7	-	3,7	-

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers intermédiaires résumés non audités de Supérieur ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales méthodes comptables sont décrites dans les états financiers consolidés audités pour la période close le 30 juin 2018. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction lors de l'application de ces méthodes, sont considérées comme critiques parce que la direction doit poser des jugements subjectifs ou complexes sur des sujets qui sont par nature incertains. Les estimations comptables critiques de Supérieur se rapportent aux provisions pour créances douteuses, aux avantages du personnel futurs, aux actifs et passifs d'impôt différé, à l'évaluation des dérivés financiers et des dérivés non financiers, aux pertes de valeur d'actifs ainsi qu'à l'évaluation de potentielles provisions liées à la mise hors service d'immobilisations.

Récents prises de position comptables

Certaines nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations relatives aux normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou le Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») et entrent en vigueur pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016 ou les périodes subséquentes. Les normes qui s'appliquent à Supérieur sont les suivantes :

Modifications aux méthodes comptables

IFRS 9, Instruments financiers

La Société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, la date de la première application étant le 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 exige que tous les actifs financiers comptabilisés soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur dans les périodes suivant la comptabilisation initiale. IFRS 9 modifie également les exigences concernant la comptabilité de couverture et introduit un modèle prospectif et unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

La Société a choisi d'appliquer l'exemption limitée prévue dans IFRS 9 relativement à la transition pour le classement et l'évaluation ainsi que pour la dépréciation. Par conséquent, Supérieur n'a pas retraité les chiffres correspondants des périodes précédentes au cours de l'exercice de la première application. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date de la première application. Aucun changement n'a été apporté aux valeurs comptables du fait du passage des anciennes classes d'évaluation en vertu d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* aux nouvelles classes d'évaluation en vertu d'IFRS 9.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 remplace IAS 11, *Contrats de construction* et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes et s'applique à tous les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à moins que ces contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes. La nouvelle norme établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires conclus avec des clients. Conformément à IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon un montant qui reflète la contrepartie à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange des biens ou services transférés à un client. La norme exige que les entités fassent preuve de jugement en tenant compte de tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle applique chaque étape du modèle aux contrats avec les clients. La norme précise également le traitement comptable des coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client et des coûts engagés pour l'exécution d'un contrat.

La Société a adopté IFRS 15 selon la méthode d'application rétrospective modifiée et a appliqué la mesure de simplification décrite dans IFRS 15, en vertu de laquelle la Société n'est pas tenue d'indiquer le montant de la contrepartie affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir ni de fournir une explication précisant quand la Société prévoit comptabiliser ce montant en produits, pour toutes les périodes de présentation de l'information financière antérieures à la date de première application, soit le 1^{er} janvier 2018. Les renseignements sur ces modifications et leur incidence quantitative à l'adoption de cette norme se présentent comme suit :

i) *Produits tirés de la vente de propane*

Certains contrats de propane incluent également l'utilisation de citernes d'entreposage moyennant divers frais et remises promotionnelles. Le prix de vente affecté à l'utilisation des citernes d'entreposage repose sur la valeur résiduelle après l'affectation du prix de vente spécifique observable à la vente de propane. L'adoption de cette méthode a entraîné une augmentation des passifs au titre des contrats de 10,4 M\$ et un ajustement compensatoire du déficit au 1^{er} janvier 2018, et elle n'a pas eu d'effet sur le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par suite de cet ajustement, le passif d'impôt différé de Supérieur a diminué de 2,8 M\$, la contrepartie étant inscrite à titre d'ajustement du déficit au 1^{er} janvier 2018.

ii) *Produits tirés du transport*

À l'heure actuelle, le secteur Produits chimiques spécialisés comptabilise les produits lorsque les biens sont expédiés. Les ventes dans le cadre desquelles la Société organise et facture le transport sont considérées comme une obligation de prestation distincte. Par conséquent, la partie des produits liée au transport est comptabilisée lorsque les biens sont livrés à leur destination plutôt que lorsqu'ils sont expédiés. Les coûts liés à ces produits seront aussi cumulés et comptabilisés à ce moment. L'adoption de cette méthode au 1^{er} janvier 2018 a donné lieu à une diminution de 0,1 M\$ des créances clients et autres débiteurs ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Nouvelles normes IFRS et normes IFRS révisées publiées, mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige du preneur qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour la plupart des contrats de location, ainsi que l'amortissement et les charges financières correspondants. L'application de la norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La Société prévoit adopter la nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société prévoit que la nouvelle norme entraînera une augmentation des actifs et des passifs ainsi qu'une augmentation correspondante de l'amortissement et des charges financières. En vertu de la nouvelle norme, la Société prévoit également une augmentation des flux de trésorerie d'exploitation puisque, pour la majorité des contrats de location, les paiements au titre de contrats de location seront comptabilisés dans les tableaux des flux de trésorerie en tant que flux de trésorerie affectés aux activités de financement. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

La Société a établi un plan de mise en œuvre lui permettant d'évaluer, au cours du reste de l'exercice 2018, l'incidence comptable de la nouvelle norme et l'incidence connexe sur les contrôles internes. La Société procède actuellement à l'examen des contrats conclus avec les fournisseurs afin d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme et de recueillir les données nécessaires à son adoption. À mesure que la date d'entrée en vigueur approche, la Société devrait présenter dans ses états financiers consolidés de plus amples renseignements, notamment sur l'incidence quantitative, si elle est importante.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les PCGR, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non conformes aux PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières non conformes aux PCGR les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR, qui par ailleurs n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS, ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Les investisseurs sont priés de prendre note que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, le BAIIA lié aux activités d'exploitation et le BAIIA ajusté ne doivent pas être perçus comme des mesures pouvant remplacer le résultat net, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou d'autres mesures des résultats financiers établies conformément aux PCGR, ni comme un indicateur du rendement de Supérieur. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées et définies comme suit :

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation définis par les IFRS, ajustés de manière à tenir compte des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des autres charges, des charges d'intérêts sans effet sur la trésorerie, de l'impôt sur le résultat exigible et des charges financières. Supérieur peut déduire ou ajouter d'autres éléments dans le calcul de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés; il s'agit généralement, mais pas nécessairement, d'éléments de nature non récurrente, qui pourraient donner une représentation fautive de l'analyse des tendances concernant le rendement des activités. Le fait d'exclure ces éléments ne sous-entend pas qu'ils sont de nature non récurrente. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action sont présentés avant et après les coûts de transaction et autres coûts.

Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent la principale mesure utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les flux de trésorerie générés par Supérieur qui sont disponibles pour les variations des besoins en matière de fonds de roulement, les activités d'investissement et les activités de financement de Supérieur, sans que leur utilisation soit limitée à celles-ci. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont aussi l'une des composantes utilisées pour déterminer la rémunération incitative à court terme de certains cadres.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte des flux de trésorerie d'exploitation ajustés annualisés. Dans son calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés, Supérieur procède à certains ajustements qui comprennent, sans s'y limiter, l'incidence du caractère saisonnier des activités, en particulier du secteur Distribution d'énergie, en tenant compte des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui élimine les effets de l'écart entre le moment où les produits et les charges de Supérieur sont comptabilisés et celui où ils sont recouvrés ou payés, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements, pertes (profits) à la cession d'actifs, charges financières, coûts de restructuration, coûts de transaction et autres coûts et profits (pertes) latents sur les instruments financiers dérivés. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que sa capacité à assurer le service de la dette. La Société effectue un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net avant impôt sur le résultat.

BAIIA lié aux activités d'exploitation

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation correspond au BAIIA ajusté excluant les profits et les pertes sur les contrats de couverture de change ainsi que les frais du siège social et les coûts de transaction et autres coûts. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA lié aux activités d'exploitation pour évaluer les résultats des secteurs opérationnels. La société effectue un rapprochement du BAIIA lié aux activités d'exploitation et du résultat net avant impôt sur le résultat.

RENSEIGNEMENTS TRIMESTRIELS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LA SITUATION D'EXPLOITATION

Mesures conformes aux PCGR

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Produits	483,1	874,9	768,9	465,5	474,9	675,7	583,1	429,0
Marge brute	159,7	289,2	238,1	133,6	138,0	225,7	193,6	119,0
Résultat net (perte nette)	11,4	47,3	45,3	(124,8)	(1,6)	53,2	(22,8)	52,8
Par action, de base	0,08	\$ 0,33	\$ 0,32	\$ (0,87)	\$ (0,01)	\$ 0,37	\$ (0,16)	\$ 0,37
Par action, dilué(e)	0,08	\$ 0,33	\$ 0,32	\$ (0,87)	\$ (0,01)	\$ 0,34	\$ (0,19)	\$ 0,36
Fonds de roulement net ¹	(5,1)	144,0	115,7	85,3	107,4	133,6	112,1	84,6

¹ Le fonds de roulement net à la fin du trimestre comprend les créances clients et autres débiteurs, les charges payées d'avance et les stocks, déduction faite des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des produits différés, et des dividendes et intérêts à verser.

Mesures financières non conformes aux PCGR¹

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Flux de trésorerie								
d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts	29,3	138,1	98,7	15,0	27,5	109,3	77,3	8,0
Par action, de base	0,21	\$ 0,97	\$ 0,69	\$ 0,11	\$ 0,19	\$ 0,77	\$ 0,54	\$ 0,06
Par action, dilué(e)	0,21	\$ 0,97	\$ 0,69	\$ 0,11	\$ 0,19	\$ 0,77	\$ 0,54	\$ 0,06
Flux de trésorerie								
d'exploitation ajustés	20,3	130,7	94,0	(4,5)	20,1	107,8	68,4	(13,3)
Par action, de base	0,14	\$ 0,91	\$ 0,66	\$ (0,03)	\$ 0,14	\$ 0,75	\$ 0,48	\$ (0,09)
Par action, dilué(e)	0,14	\$ 0,91	\$ 0,66	\$ (0,03)	\$ 0,14	\$ 0,75	\$ 0,48	\$ (0,09)

¹ Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les montants par action connexes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Les résultats trimestriels de Supérieur font l'objet de variations saisonnières. Les ventes atteignent généralement un sommet au premier trimestre, au cours duquel environ le tiers du volume annuel des ventes de propane et d'autres carburants raffinés et de la marge brute est généré en raison de la demande aux fins de chauffage de la part des clients. Les ventes régressent ensuite au cours des deuxième et troisième trimestres, puis augmentent de nouveau de façon saisonnière au quatrième trimestre en raison de la demande de chauffage. En outre, en 2017, Supérieur a fait l'acquisition de Canwest, de Pomerleau, de Yankee, d'IDI et de Earhart et, en 2018, de Hi-Grade et de Blue Flame. La Société a également procédé à la vente des actifs de carburants raffinés. Chacune de ces acquisitions pourrait avoir une incidence sur les résultats trimestriels. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités

de 2017 ou des états financiers condensés intermédiaires non audités des premier et deuxième trimestres de 2018 pour d'autres précisions sur ces acquisitions et dessaisissements.

Volumes^{1, 2}

	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Volumes de ventes de propane au Canada (en millions de litres)	380	730	641	293	283	478	417	234
Volumes de ventes de propane aux États-Unis (en millions de litres)	157	396	369	273	298	397	373	321
Volumes de ventes de produits chimiques (en milliers de tm)	208	213	212	217	210	212	203	209

Le tableau suivant présente les volumes de ventes de propane au Canada par utilisation finale :

<i>(en millions de litres)</i>	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Résidentielle	29	75	62	16	20	53	42	15
Commerciale	58	137	108	34	44	103	73	35
Champs de pétrole	51	102	84	9	9	14	12	8
Industrielle	51	47	44	49	48	43	39	46
Carburants	47	43	46	39	40	35	37	40
Ventes en gros	127	274	240	132	109	197	168	76
Autres	17	52	57	14	13	33	46	14
Total	380	730	641	293	283	478	417	234

¹⁾ Les volumes de Canwest sont pris en compte à partir du quatrième trimestre de 2017.

²⁾ Les informations comparatives ont été reclassées afin de tenir compte de la présentation de l'utilisation finale de la période considérée.

Le tableau suivant présente les volumes de ventes de propane aux États-Unis par utilisation finale :

<i>(en millions de litres)</i>	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Résidentielle	39	135	86	17	32	115	78	17
Commerciale	76	106	103	80	82	94	94	80
Ventes en gros	42	155	180	176	184	188	201	224
Total	157	396	369	273	298	397	373	321

Les volumes de ventes de produits chimiques spécialisés par produit s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de tm)</i>	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
Chlorate de sodium	115	121	127	128	119	128	125	127
Chloralcali	91	90	83	87	88	83	76	80
Chlorite	2	2	2	2	3	1	2	2
Total	208	213	212	217	210	212	203	209

PRODUITS TIRÉS DE CANWEST

Au 1^{er} mars 2017 et jusqu'à la date de la clôture de l'acquisition, le 27 septembre 2017, Supérieur avait droit aux avantages conférés par le résultat net de Canwest. De ce fait, Supérieur a comptabilisé un résultat net de 1,2 M\$, un amortissement de 10,7 \$ et un BAIIA ajusté consolidé de 11,9 M\$ en 2017. Le 27 septembre 2017, Supérieur a reçu les approbations réglementaires du Bureau de la concurrence et conclu l'acquisition de Canwest, sous réserve de certaines conditions.

Les résultats de Canwest postérieurs au 27 septembre 2017 sont présentés dans les résultats du secteur Distribution d'énergie.

Le tableau ci-dessous résume les résultats financiers et les volumes de Canwest pour 2017.

(en millions de dollars)	T1 ¹	T2	T3 ²	Du 1 ^{er} mars au 27 sept.	Du 27 sept. au 31 déc.	2017
Produits	25,7	34,6	34,4	94,7	77,1	171,8
Coût des ventes	(13,2)	(16,0)	(17,1)	(46,3)	(46,4)	(92,7)
Marge brute	12,5	18,6	17,3	48,4	30,7	79,1
Frais de vente, de distribution et d'administration (excluant les amortissements)	(6,3)	(15,8)	(14,4)	(36,5)	(13,6)	(50,1)
BAIIA lié aux activités d'exploitation	6,2	2,8	2,9	11,9	17,1	29,0
Mesures conformes aux PCGR :						
Amortissements	(1,8)	(4,5)	(4,4)	(10,7)	(1,2)	(11,9)
Résultat net (perte nette)	4,4	(1,7)	(1,5)	1,2	15,9	17,1
Volumes (en millions de litres)	52,6	74,2	72,4	199,2	140,0	339,2

¹⁾ Les chiffres du T1 comprennent les activités du 1^{er} au 31 mars 2017.

²⁾ Les chiffres du T3 comprennent les activités du 1^{er} juillet au 27 septembre 2017.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET DU BAIIA AJUSTÉ

<i>(en millions de dollars)</i> Pour le semestre clos le 30 juin 2018	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	95,3	42,5	(62,6)	75,2
Ajouter : Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	39,2	0,5	0,1	39,8
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	25,1	–	25,1
Profit à la cession d'actifs et autres éléments	(18,9)	–	–	(18,9)
Charges financières	1,9	0,7	36,7	39,3
Pertes latentes sur les instruments financiers dérivés	12,3	–	6,2	18,5
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	9,7	–	6,7	16,4
BAIIA ajusté	139,5	68,8	(12,9)	195,4

<i>(en millions de dollars)</i> Pour le semestre clos le 30 juin 2017	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	62,1	35,6	(28,2)	69,5
Ajouter : Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	29,8	–	0,1	29,9
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	25,7	–	25,7
Amortissements – Canwest Propane	6,3			6,3
Produits tirés de Canwest	(9,0)		9,0	–
Profit à la cession d'actifs	(0,6)	–	–	(0,6)
Charges financières	1,8	0,3	20,4	22,5
Pertes (profits) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	8,1	(0,3)	(10,5)	(2,7)
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	0,4	–	8,5	8,9
BAIIA ajusté	98,9	61,3	(0,7)	159,5

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET DU BAIIA AJUSTÉ

<i>(en millions de dollars)</i> Pour le trimestre clos le 30 juin 2018	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	12,2	16,9	(17,4)	11,7
Ajouter : Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	19,8	0,2	–	20,0
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,2	–	13,2
Profit à la cession d'actifs	(18,6)	–	–	(18,6)
Charges financières	0,8	0,4	11,4	12,6
Profits sur les instruments financiers dérivés	(0,3)	–	(4,8)	(5,1)
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	5,1	–	3,9	9,0
BAIIA ajusté	19,0	30,7	(6,9)	42,8

<i>(en millions de dollars)</i> Pour le trimestre clos le 30 juin 2017	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	(6,4)	16,1	(12,2)	(2,5)
Ajouter : Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	15,1	–	–	15,1
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	12,5	–	12,5
Amortissements – Canwest Propane	4,5	–	–	4,5
Produits tirés de Canwest	(2,8)	–	2,8	–
Profit à la cession d'actifs	(0,2)	–	–	(0,2)
Charges financières	0,7	0,2	11,7	12,6
(Profits) latents sur les instruments financiers dérivés	1,5	(0,4)	(10,2)	(9,1)
Coûts de transaction et de restructuration et autres coûts	0,4	–	7,0	7,4
BAIIA ajusté	12,8	28,4	(0,9)	40,3

FACTEURS DE RISQUE POUR SUPÉRIEUR

Les facteurs de risque et incertitudes qui suivent représentent un sommaire de l'évaluation de Supérieur de ses facteurs de risque importants détaillés à la rubrique « Risques liés à nos activités » de la notice annuelle de Supérieur pour l'exercice 2017, archivée sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et sur celui de Supérieur, au www.superiorplus.com. Certains des risques les plus importants pour les activités de Supérieur sont décrits dans la notice annuelle, par type de risque : financier, stratégique, opérationnel et juridique.

Les risques généraux auxquels Supérieur est exposée sont les suivants :

Les dividendes en trésorerie versés aux actionnaires dépendent de la performance de Supérieur SEC

Supérieur dépend entièrement des activités et des actifs de Supérieur SEC. La capacité de Supérieur à verser des dividendes à ses actionnaires dépend de la capacité de Supérieur SEC à verser des distributions sur ses parts de société en commandite en circulation ainsi que des activités de Supérieur SEC.

Il n'existe aucune assurance relativement au montant en trésorerie qui sera distribué par Supérieur SEC ou généré par Supérieur SEC et, par conséquent, relativement aux fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires. Le montant des distributions sur les parts de société en commandite dépendra de divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, le rendement des activités d'exploitation de Supérieur SEC, l'incidence des acquisitions ou des cessions sur la situation de Supérieur SEC et d'autres facteurs qui peuvent être indépendants de la volonté de Supérieur SEC ou de Supérieur. D'importants investissements de maintien de la part de Supérieur SEC ou une diminution du rendement de Supérieur SEC pourraient occasionner une diminution, possiblement importante, des fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC peuvent être modifiées, si nécessaire, au gré du conseil d'administration de Supérieur ou de celui de Superior General Partner Inc., le commandité de Supérieur SEC. La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC sont également assujetties aux modalités d'ententes contractuelles, notamment des ententes avec des prêteurs de Supérieur et de ses sociétés liées, ainsi qu'à des restrictions aux termes du droit des sociétés.

Actions additionnelles

Si le conseil d'administration de Supérieur décide d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées ou des titres convertibles en actions ordinaires additionnels, les actionnaires actuels pourraient faire face à une importante dilution.

Accès à des capitaux

Les facilités de crédit et les billets américains de premier rang de Supérieur SEC renferment des clauses restrictives aux termes desquelles Supérieur SEC doit réussir certains tests financiers et qui restreignent, entre autres, la capacité de Supérieur SEC d'obtenir du financement additionnel, de céder des actifs ou encore de verser des dividendes ou des distributions dans certaines circonstances. Ces restrictions peuvent empêcher Supérieur SEC d'effectuer des remboursements de capital ou des distributions sur les parts de société en commandite.

La presque totalité des flux de trésorerie disponibles étant allouée aux versements de dividendes par Supérieur SEC, les dépenses d'investissement visant le financement d'occasions de croissance ne peuvent être réalisées que lorsque d'autres sources de financement sont disponibles. Des difficultés à obtenir du financement additionnel pourraient limiter la croissance future des activités de Supérieur SEC et, avec le temps, avoir une incidence défavorable importante sur le montant des flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

Une diminution ou une indisponibilité des sources de financement externes, notamment les marchés publics et privés, pourraient nuire à la capacité de Supérieur et de Supérieur SEC d'engager les dépenses d'investissement nécessaires au maintien ou à la croissance des activités actuelles ainsi qu'à la capacité d'effectuer des versements en capital ou des remboursements de débentures requis aux termes de ses facilités de crédit à terme.

Taux d'intérêt

Supérieur est exposée à un risque considérable de taux d'intérêt variables lié à des emprunts à taux variables et a recours, de temps à autre, à des instruments dérivés afin de réduire ce risque. Une grande partie des ventes du secteur Distribution d'énergie et la presque totalité des ventes du secteur Produits chimiques spécialisés dépendent de la conjoncture économique générale. Habituellement, en période de prospérité économique, les taux d'intérêt augmentent au même titre que la demande des clients de Supérieur, ce qui fait augmenter les ventes de Supérieur et lui donne une meilleure flexibilité pour répondre aux besoins en matière de taux d'intérêt (l'inverse est vrai également). Ainsi, il existe une relation entre les niveaux d'activité économique, les taux d'intérêt et la capacité de Supérieur à payer des taux plus ou moins élevés. Toutefois, des taux d'intérêt plus élevés se répercuteront sur les coûts d'emprunt de Supérieur, ce qui aura une incidence défavorable sur Supérieur.

Risque de change

Une partie des flux de trésorerie nets de Supérieur est libellée en dollars américains. En conséquence, les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain peuvent avoir une incidence sur la rentabilité. Supérieur tente d'atténuer ce risque en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Changements apportés aux lois et profil fiscal prévu

Rien ne garantit que les lois fiscales des nombreux territoires dans lesquels Supérieur exerce ses activités ne seront pas modifiées, interprétées ou appliquées d'une façon défavorable pour Supérieur et ses actionnaires. En outre, rien ne garantit que l'ARC (ou une autorité fiscale provinciale), l'Internal Revenue Service des États-Unis (ou une autorité fiscale étatique ou municipale), l'autorité fiscale du Chili ou l'autorité fiscale du Luxembourg (collectivement, les « autorités fiscales ») accepteront la façon dont Supérieur calcule son revenu aux fins de l'impôt ou que ces dernières ne modifieront pas leurs pratiques administratives au détriment de Supérieur ou de ses actionnaires.

Acquisitions et dessaisissements

Supérieur pourrait ne pas être en mesure de trouver ou d'acheter les biens qu'elle cible à des conditions acceptables sur le plan économique. Les conventions d'acquisition de Supérieur comporteront certaines déclarations, garanties et indemnités, sous réserve de certaines limites et de certains seuils applicables, et Supérieur fera preuve de diligence raisonnable avant la réalisation de ces acquisitions. Toutefois, si de telles déclarations et garanties devaient se révéler inexactes ou leur application, limitée, si des responsabilités devaient être découvertes et dépasser ces limites ou ne pas être couvertes par ces déclarations, garanties ou indemnités ou si les vendeurs concernés devaient manquer à leurs obligations ou que certaines responsabilités ne soient pas indiquées dans ces conventions, Supérieur pourrait devoir assumer l'une ou l'autre de ces responsabilités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur. En outre, il se pourrait que des responsabilités ou des risques ne soient pas découverts dans le cadre de cette diligence raisonnable, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Supérieur doit dans bien des cas acquérir des entreprises complémentaires afin d'exécuter sa stratégie commerciale de manière optimale. Les systèmes de distribution, les technologies, le personnel ou les secteurs d'activité clés des entreprises que Supérieur acquiert pourraient ne pas être intégrés de façon efficace à ses activités, ou ses alliances pourraient s'avérer non fructueuses. De plus, il n'existe aucune certitude qu'une acquisition prévue sera menée à terme, car Supérieur pourrait ne pas être en mesure d'obtenir l'approbation des actionnaires ou les approbations gouvernementales et réglementaires requises aux fins d'une acquisition prévue, ou les approbations gouvernementales ou réglementaires requises pourraient entraîner des délais. Des pénalités pourraient être imposées si une acquisition prévue n'avait pas lieu. Il se pourrait également que Supérieur ne puisse pas procéder de manière fructueuse à certains dessaisissements selon des modalités satisfaisantes, voire jamais. Les dessaisissements pourraient entraîner une réduction du total des produits de Supérieur et de son résultat net supérieure au prix de vente. Les modalités, déclarations, garanties et indemnités associées, le cas échéant, aux dessaisissements sont susceptibles de comporter des risques futurs.

Acquisitions de Canwest et de NGL

Divers facteurs peuvent nuire à la capacité de Supérieur de tirer parti des avantages prévus du fait des acquisitions. L'incapacité à réaliser les avantages prévus du fait des acquisitions, notamment les synergies que Supérieur espère tirer de ces acquisitions et qui font partie des hypothèses qui sous-tendent les prévisions en matière de croissance, pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de Supérieur, sa situation financière, son exploitation, ses actifs ou ses perspectives d'avenir.

Supérieur livrera concurrence à d'autres employeurs potentiels pour conserver ses employés; elle pourrait ne pas être en mesure de retenir ses dirigeants ou d'autres employés dont elle a besoin pour réaliser les avantages attendus de l'acquisition. L'incapacité de Supérieur de retenir les membres clés du personnel de direction de Canwest et de NGL dans la période qui suivra l'acquisition pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités et l'exploitation de Supérieur.

Le processus d'intégration des activités de Canwest et de NGL avec les activités existantes de Supérieur sera long, complexe et coûteux. L'incapacité à réussir l'intégration de Canwest et de ses activités en temps opportun pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de Supérieur, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie et sa situation financière. Supérieur pourrait par exemple rencontrer les difficultés suivantes au cours de l'intégration de Canwest : coordination d'organisations, de systèmes et d'installations géographiquement dispersés, adaptation à de nouvelles exigences réglementaires ou juridiques, intégration des fonctions internes, technologiques et administratives et des politiques et pratiques en matière d'emploi et de rémunération, et détournement de l'attention de la direction d'autres priorités.

Technologies de l'information et cybersécurité

Supérieur utilise un certain nombre de systèmes de technologies de l'information pour gérer ses activités et l'exploitation de ses installations. Il est essentiel que ces systèmes soient fiables et sûrs. Dans le cas où le fonctionnement de ces systèmes serait interrompu ou cesserait sans qu'il soit possible de le rétablir rapidement, ou dans le cas où ces technologies ne seraient plus prises en charge, cela pourrait nuire à la capacité de Supérieur d'exploiter ses installations et d'exercer ses activités. Supérieur continue de faire des progrès en matière de planification technologique. La Société évalue continuellement son risque lié à la cybersécurité. Pour atténuer ce risque, elle a embauché un prestataire externe de services de cybersécurité, qui met en œuvre des solutions technologiques de premier plan, anime des formations complètes pour les employés et assure la protection des systèmes grâce un logiciel de surveillance.

Bien que les systèmes technologiques employés par Supérieur soient conçus pour être sûrs et que Supérieur ait mis en œuvre divers moyens d'atténuer les risques cybernétiques, il existe toujours une possibilité qu'un tiers ait accès aux systèmes sans autorisation. Une telle infraction à la sécurité pourrait avoir de nombreuses conséquences graves, notamment l'indisponibilité, l'interruption ou la perte d'une fonction clé des systèmes de contrôle de Supérieur, ou la divulgation sans autorisation, l'altération ou la perte d'informations confidentielles relatives à l'entreprise ou à sa clientèle, ou de renseignements personnels. Supérieur s'efforce de prévenir de telles atteintes à la sécurité en mettant en place diverses mesures de sécurité des technologies de l'information, en séparant ses systèmes de contrôle de ses réseaux d'utilisation générale, en engageant des consultants et des employés qualifiés pour gérer les applications technologiques de Supérieur, en menant périodiquement des audits et en adoptant les politiques et procédures nécessaires.

Jusqu'à maintenant, Supérieur n'a pas connu d'atteinte à la cybersécurité qui aurait eu des conséquences importantes pour ses activités ou son exploitation; rien ne garantit cependant que les mesures que prend la Société pour protéger ses systèmes administratifs et ses systèmes de contrôle opérationnels seront suffisamment efficaces pour empêcher une infraction à la sécurité à l'avenir.

RISQUES POUR LES SECTEURS DE SUPÉRIEUR

Les risques liés aux activités du secteur Distribution d'énergie sont présentés ci-dessous. Canwest, qui exerce ses activités dans le même secteur que Supérieur Propane, est exposée à des risques semblables.

DISTRIBUTION DE PROPANE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Concurrence

Le propane est en situation de concurrence avec d'autres sources énergétiques, notamment le mazout, l'électricité et le gaz naturel, dont certaines sont moins coûteuses sur une base énergétique équivalente. Bien que le propane présente habituellement un meilleur rapport qualité-prix que l'électricité, cette dernière demeure une concurrente majeure dans la plupart des régions. Le mazout est également utilisé comme source de chauffage pour les résidences, les commerces et les industries et, sur une base énergétique équivalente, il est généralement moins coûteux; toutefois, l'efficacité opérationnelle, les facteurs environnementaux et la qualité de l'air aident à rendre le propane plus concurrentiel par rapport au mazout. En général, à l'exception de certaines applications industrielles et commerciales, le propane n'est pas concurrentiel par rapport au gaz naturel lorsque cette énergie est accessible. D'autres sources énergétiques de rechange, comme le gaz naturel comprimé, le méthanol et l'éthanol, sont disponibles ou pourraient être développées

davantage et avoir une incidence sur l'avenir du secteur du propane en général, et sur les activités de distribution de propane au Canada en particulier. La tendance vers une augmentation des mesures de conservation et les avancées technologiques en matière d'efficacité énergétique pourraient avoir une incidence défavorable sur la demande de propane ainsi que sur les ventes des activités de distribution de propane au Canada. L'augmentation du coût du propane incite les clients à réduire leur consommation de combustible et à investir dans du matériel à plus haute efficacité énergétique, réduisant ainsi la demande. Le prix du pétrole brut et du gaz naturel a une incidence sur celui du propane.

La demande de propane destiné au secteur automobile dépend du prix du propane, de l'acceptation des possibilités de conversion au propane par le marché et de la disponibilité des infrastructures. Supérieur Propane a conclu des partenariats stratégiques avec des sociétés spécialisées dans les technologies de conversion après-vente. Ce secteur a été touché par le développement de moteurs plus complexes et efficaces sur le plan de la consommation de carburant qui ont fait augmenter le coût de conversion au propane des moteurs et ont réduit les économies par kilomètre parcouru.

Généralement, les grands commerçants offrant un service complet dans plusieurs États et les plus petits commerçants indépendants locaux se livrent concurrence à l'échelle locale sur les marchés de distribution de propane aux États-Unis. La concurrence entre les commerçants s'exerce principalement sur les prix et les services, et les commerçants tentent d'exercer leurs activités à proximité des clients, habituellement dans un rayon de commercialisation de 35 miles d'un dépôt central, afin de réduire au minimum les frais de livraison et de fournir un service rapide.

Variabilité des volumes, conditions météorologiques et demande économique

Les conditions météorologiques, la conjoncture générale et la volatilité du prix du propane ont une incidence sur les volumes de consommation de propane. La température influe sur la demande de propane, principalement pour le chauffage résidentiel et industriel ainsi qu'à des fins agricoles comme le séchage des récoltes.

Des conditions météorologiques difficiles peuvent faire grimper la demande à l'égard du propane, nuire au transport et à la livraison de propane ou restreindre la capacité de Supérieur à obtenir du propane de ses fournisseurs. Ces conditions peuvent également faire augmenter les charges d'exploitation de Supérieur et réduire la demande des clients à l'égard du propane, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats de Supérieur. En revanche, les clients ont tendance à être moins sensibles au coût et à leur volume de consommation lorsque les prix sont bas.

Les augmentations soudaines de la demande découlant des conditions météorologiques ou d'autres facteurs peuvent exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement et compromettre la capacité de Supérieur à obtenir davantage de propane. La capacité des fournisseurs de services de transport (sociétés ferroviaires et sociétés de transport routier) à fournir des ressources lorsque la demande atteint des pointes extrêmes est limitée. Les variations des coûts d'approvisionnement en propane sont habituellement transmises aux clients, mais les décalages (entre l'achat du propane par Supérieur et la vente du propane aux clients) peuvent entraîner des fluctuations tant positives que négatives des marges brutes.

Dans le secteur de la distribution de propane aux États-Unis, la demande pour les utilisations finales de chauffage est prévisible. Toutefois, les conditions météorologiques et la conjoncture générale ont une incidence sur les volumes de carburants raffinés et de propane disponibles sur le marché. Les conditions météorologiques ont une incidence sur la demande immédiate, principalement en ce qui concerne le chauffage, tandis que la demande à plus long terme diminue en raison des conditions économiques, à mesure que les clients privilégient des solutions de conservation de la chaleur et de chauffage d'appoint provenant de sources de rechange, comme les granulés de bois.

Demande, offre et établissement des prix

Supérieur propose à ses clients divers programmes d'achat de propane et de mazout à prix fixe. De façon à atténuer les risques de prix découlant de tels services offerts à ses clients, Supérieur s'appuie sur ses stocks physiques, ainsi que sur des contrats à terme de gré à gré sur marchandises conclus avec des tiers, dont les modalités et les volumes

s'apparentent à ceux des contrats conclus avec les clients. En période de forte volatilité du prix du propane, les programmes d'achat de propane à prix fixe donnent lieu à un risque de surapprovisionnement ou sous-approvisionnement, la demande de la clientèle pouvant être considérablement supérieure ou inférieure aux quantités disponibles. En outre, si les prix du propane affichent une forte diminution après l'adhésion de clients à un programme d'achat de propane à prix fixe, il existe un risque que ces clients ne respectent pas leurs engagements.

Santé, sécurité et environnement

Les activités de Supérieur sont assujetties aux risques liés à la manutention, au stockage et au transport de propane en grande quantité. Pour limiter les risques, Supérieur a élaboré un programme global de protection de l'environnement, de santé et de sécurité. Le programme prévoit une politique environnementale, un code de pratique, des vérifications internes périodiques, la formation des employés, la présentation de rapports trimestriels et annuels, de même que la prévention des urgences et les interventions en cas d'urgence.

Par l'intermédiaire d'un système de gestion centralisé de la sécurité et de l'environnement, la division de la distribution de propane aux États-Unis s'assure que des pratiques sécuritaires et la conformité réglementaire font partie intégrante de ses activités. L'entreposage et la livraison de carburants raffinés font courir le risque de déversements qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le sol et l'eau des installations d'entreposage et des propriétés des clients.

Supérieur exerce ses activités de distribution de carburants au Canada et aux États-Unis; par conséquent, les modifications des lois, des règlements ou des politiques pourraient avoir une incidence sur ces activités. Cette situation pourrait soit être favorable aux sources d'énergie concurrentielles, soit augmenter les coûts liés à la conformité ou avoir des répercussions défavorables sur les activités du secteur Distribution d'énergie par rapport à ces sources d'énergie concurrentes. Ces modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur les activités du secteur Distribution d'énergie.

Relations avec les employés et relations du travail

Environ 17 % des employés des activités de distribution de propane au Canada et 1 % de ceux des activités de distribution de propane aux États-Unis sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

PRODUITS CHIMIQUES SPÉCIALISÉS

Les risques liés aux activités du secteur Produits chimiques spécialisés sont les suivants :

Concurrence

Le secteur Produits chimiques spécialisés est en concurrence avec des producteurs de chlorate de sodium, de chloralcali et de potassium à l'échelle mondiale. Les principaux facteurs de compétitivité sont le prix, la qualité du produit, le potentiel logistique, la fiabilité de l'approvisionnement, les capacités techniques et le service. Le marché d'utilisation finale pour les produits est étroitement lié à la conjoncture générale et à la compétitivité des clients, des facteurs qui sont indépendants de la volonté du secteur Produits chimiques spécialisés, tout comme les prix du marché de la pâte à papier.

Contrats d'approvisionnement

Le secteur Produits chimiques spécialisés dispose de contrats d'électricité à long terme ou renouvelés automatiquement auprès de producteurs d'électricité dans chacun des territoires où ses usines sont situées. Rien ne garantit que le secteur Produits chimiques spécialisés pourra conclure des ententes d'approvisionnement en électricité à des prix raisonnables et selon des modalités acceptables.

Le chlorure de potassium (« KCl ») est une matière première importante de la production d'hydroxyde de potassium à l'usine de Port Edwards, au Wisconsin. Nutrien Inc. (auparavant, Potash Corporation of Saskatchewan) fournit au

secteur Produits chimiques spécialisés la presque totalité de son approvisionnement en KCl. Le secteur Produits chimiques spécialisés a une capacité limitée d'obtenir du KCl d'autres fournisseurs.

Risque de change

Le secteur Produits chimiques spécialisés est exposé aux fluctuations de la valeur du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Le secteur Produits chimiques spécialisés gère son exposition aux fluctuations entre les devises étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de couverture, à l'externe, avec des tierces parties et, à l'interne, avec d'autres secteurs de Supérieur.

Santé, sécurité et environnement

Le secteur Produits chimiques spécialisés exerce des activités comprenant la manutention, la production, le transport, le traitement et l'élimination de matières qui sont classées comme dangereuses et régies par des lois, des règlements et des exigences relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Il existe une possibilité que des émissions de substances hautement toxiques et létales, comme le chlore, soient produites par des installations ou du matériel de transport. Des défauts de matériel pourraient occasionner des dommages aux usines, causer des décès ou des blessures, ou entraîner des obligations à l'égard de tierces parties. Si, à quelque moment que ce soit, elles devaient juger certaines installations dangereuses, les autorités réglementaires compétentes pourraient en ordonner la fermeture.

Réglementation

Le secteur Produits chimiques spécialisés doit obtenir, pour ses activités dans divers territoires, des approbations réglementaires pour la manutention, la production, le transport et l'élimination de produits chimiques et de déchets connexes. L'incapacité d'obtenir ou de respecter entièrement ces approbations réglementaires pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le secteur Produits chimiques spécialisés.

Fabrication et production

Les installations de production du secteur Produits chimiques spécialisés assurent la gestion de processus et d'équipements électriques complexes. Les installations, qui existent depuis de nombreuses années, ont fait l'objet de modernisations et d'améliorations. L'entretien de routine est effectué régulièrement pour s'assurer que l'équipement est utilisé selon les exigences techniques appropriées. Malgré les normes d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés et le peu de temps d'arrêt qu'il a connu par le passé, la défaillance d'un transformateur ou d'un redresseur électrique réduirait de manière temporaire la production de l'installation touchée. Bien que le secteur ait une couverture d'assurance pour atténuer les pertes importantes attribuables à une panne d'équipement, la réputation du secteur Produits chimiques spécialisés et sa capacité à satisfaire aux exigences des clients pourraient subir les effets défavorables d'une défaillance majeure des équipements électriques.

Relations avec les employés et relations du travail

Environ 26 % des employés du secteur Produits chimiques spécialisés sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.